



Convention de la Baie James et du
Nord québécois
Comité fédéral d'examen Nord

James Bay and Northern Quebec
Agreement
Federal Review Panel North

**RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE
MILIEU SOCIAL DU PROJET DE CANADIAN ROYALTIES INC
DANS LA BAIE DÉCEPTION :
CONSTRUCTION D'UN QUAÏ ET GESTION DES SÉDIMENTS**

COMITÉ FÉDÉRAL D'EXAMEN NORD (COFEX-NORD)

COMPTES-RENDUS DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

KANGIQSUJUAQ, 6 MAI 2013

SALLUIT, 7 MAI 2013

**Notes de la séance de consultation publique sur le projet d'infrastructure portuaire du
projet Nunavik Nickel à la baie Déception**

6 mai 2013, 19 h 30

Gymnase, Centre des conférences de Kangiqsujuaq

Interprète inuktitut : Aloupa Kulula

Ouverture de la séance à 19 h 30 : mot de l'adjoint au maire

Partie I : Présentation par le COFEX-Nord, le MPO, TC et CRI

- 1- Présentation pour COFEX-Nord par Claude Langlois (à 19 h 35)
- 2- Présentation du mandat du MPO par Judy Doré (à 20 h)
- 3- Présentation du mandat de TC par Melanie Sanschagrin (à 20 h 15)
- 4- Présentation du projet de CRI par Gail Amyot (à 20 h 25)

Partie II : Présentation par diverses organisations

- 1- Mark Tertuluk – adjoint au maire de Kangiqsujuaq

Q1 : Plongeur dans la baie Déception où a eu lieu le glissement de terrain. L'écosystème est mort dans cette zone. Peut-on faire quelque chose pour le ressusciter?

Réponse de CRI : On a proposé des projets de compensation de l'habitat du poisson pour les zones touchées en 2011, et la baie Déception en fait partie. Le site où s'est produit le glissement sera réaménagé.

Q2 : CRI a attribué un contrat à la même entreprise qui élaboré le premier concept de quai?

Réponse de CRI : Non, il ne s'agit pas de la même entreprise, et le concept est entièrement nouveau.

Le MPO demande à la communauté de lui soumettre des projets de compensation et d'amélioration de l'habitat du poisson.

- 2- Aloupa Kulula – Landholding Corp (21 h)

Q1 : Au sens de la *Loi sur les pêches* du MPO, le béluga est un poisson. C'est un grand mot, la « compensation » pour la perte de l'habitat du poisson. La communauté s'inquiète pour la population d'ombles chevaliers, et pour les blanchons. Selon CRI, la recommandation « aucun navire entre le 15 mars et le 15 juin » doit être appliquée.

Q2 : Des navires viendront de la Finlande et de la Russie, de gros navires remplis d'eaux de ballast. La communauté demande que les eaux de ballast soient rejetées avant l'arrivée près du quai. Afin de respecter la distance de 250 km de la ligne de marée haute, les eaux seraient rejetées près de Kangiqsujuaq, ce qui pourrait causer la prolifération d'espèces étrangères.

Q3 : Pour ce qui est de la compensation de la perte de l'habitat des poissons et des mammifères marins, Kangiqsujaq est plus près d'habitat que Salluit; les mesures de compensation devraient prendre ce fait en considération.

3 - ARK, par Michael Barrett, quatre secteurs préoccupants;

1. Conception du quai : la Commission fédérale d'examen a-t-elle embauché des ingénieurs pour étudier le projet? Si des rapports ont été rédigés, nous vous prions de les soumettre à CRI.
2. Gestion des sédiments : Quel est le volume actuel de sédiments à draguer? Au départ, ils devaient être rejetés en mer, et le MPO refuse désormais qu'ils soient stockés sur le sol. Comment les sédiments seront-ils contenus? Une membrane sera-t-elle installée? Dans combien de temps les sédiments seront-ils drainés?
3. Comités de surveillance après la mise sur pied du projet : la section à draguer est une importante zone d'exploitation. Un comité de gestion des sédiments environnementaux doit être mis sur pied, et l'on doit établir des conditions concernant le comité de surveillance. Ce comité ne se penchera que sur les facteurs environnementaux du projet (aucun lien avec les EBA, les contrats, etc.). Il s'agira d'un comité indépendant de suivi.

Prenons par exemple le projet de Tata Steel. Un comité environnemental de représentants de la communauté doit être mis sur pied pour exercer une surveillance tout au long du projet, et établi formellement.

4. Rapport à tous les gouvernements : les rapports préparés par CRI dans le cadre des programmes de suivi et de surveillance devront être étudiés par tous les ordres de gouvernement, y compris par l'ARK.

Réponse de CRI :

Questions de Landholding Corp

Oui, les navires n'ont pas accès du 15 mars au 15 juin.

La limitation du niveau de bruit jusqu'au 15 juillet, c'est ce que CRI a présenté.

Citernes de ballast : il faut respecter les règlements de TC, et si l'on est trop près de Kangiqsujaq, CRI dira à l'entreprise de remplir les citernes 250 km avant Kangiqsujaq.

Ce n'est pas un problème, CRI souhaite être équitable avec les deux communautés (Salluit). CRI a dit avoir traité Kangiqsujaq et Salluit de façon égale depuis le début. Puvirnituk n'utilise pas la baie, mais il y a d'autres mesures en lien avec leurs préoccupations concernant les infrastructures minières. PUV Inc. (Landholding Corporation) a été mis sur pied, et CRI a rencontré des représentants.

Questions de l'ARK

- Le rapport de stabilité a été basé sur le pire scénario. La membrane sera placée au fond de la digue. Ne figure pas dans l'ESIS puisqu'il ne s'agit que d'un concept. Une expertise a été faite et révèle que cette mesure est nécessaire.
- L'eau de mer sera drainée dans 2 bassins avant d'être rejetée dans la mer.
- C'est une bonne idée de mettre sur pied un comité de surveillance environnementale (p. ex. pour le projet de Tata Steel). CRI pourrait s'en occuper. L'objectif est de faire une analyse environnementale pendant la construction, et faire de la surveillance après coup. Il faudra discuter de la création d'un comité avec l'ARK. CRI a demandé à l'ARK s'il s'agissait du comité avec Xstrata.
- CRI accepte de donner des copies de tous les rapports à l'ARK ainsi qu'aux ministères fédéraux et provinciaux. S'il manque des rapports, il suffit d'écrire à Gail, qui les fera parvenir.

Partie III : Questions de l'auditoire

1. Remerciements concernant les présentations et la possibilité de se faire entendre par le comité (COFEX-Nord)
2. On ne croit pas en la compensation de la perte de l'habitat. Un habitat détruit ne peut être restauré. S'il est possible de reconstruire ou de restaurer l'habitat du poisson, on doute qu'il puisse être entièrement remis en état.
3. On s'inquiète des mesures de dragage. Un déversement ou une contamination sont presque inévitables dans cette zone, puisqu'un projet parfait, cela n'existe pas. Quelles mesures CRI prendra-t-il?
4. Est-il possible de réduire les sédiments en suspension dans l'eau, car c'est dans cette zone que les poissons se nourrissent?
5. Plutôt que de construire des quais, pourquoi ne pas bâtir un chemin de fer, ou transporter le minerai par avion? Si j'avais la possibilité de changer les choses, c'est-ce que je ferais. Ainsi, aucun déversement ne viendrait contaminer la nourriture. Les mammifères marins ne restent pas en un seul endroit; ils voyagent.

Réponse du COFEX-Nord par Claude Langlois :

Cofex est là pour intégrer les préoccupations de la population dans ses recommandations. La rencontre avec les représentants durant la journée et les présentations faites par divers groupes dans la soirée nous ont beaucoup appris. Cela pourrait orienter la décision de l'administrateur fédéral, soit d'autoriser ou non le projet. Si le tout va de l'avant, de nombreuses mesures de surveillance nous ont été proposées.

Question de l'auditoire

1. Recommandation concernant le dragage dans la baie Déception. Puisque les Inuits adorent l'omble chevalier et que cette espèce arrive en juillet et en août, pourquoi ne pas procéder au dragage en septembre lorsque le poisson aura quitté la mer?
2. Commentaire de Landholding Corp. : l'omble chevalier est l'un des piliers de l'alimentation des Inuits.

Réponse de MPO :

Parfois, l'habitat du poisson ne peut être remis en état, c'est pourquoi le MPO croit que certains des habitats touchés seront détruits. Il arrive que tout redevienne comme avant, mais cela prend beaucoup de temps. Grâce aux mesures de compensation, on peut créer ou restaurer des habitats, et la productivité peut être augmentée. Le MPO tente le plus possible de créer de nouveaux habitats équivalant à ceux qui ont été détruits.

Réponses de COFEX-Nord aux questions de l'ARK :

COFEX-Nord a demandé aux experts du gouvernement du Canada de revoir les plans et le concept, puis de nous donner des conseils. Certaines questions ont été soumises à CRI en fonction de l'information fournie par le promoteur à COFEX-Nord en décembre 2012.

Réponses de CRI aux questions de l'ARK : On a reçu les questions de COFEX-Nord vendredi dernier. Les réponses seront envoyées à l'ARK et aux autres gouvernements.

Réponse de COFEX-Nord : Puisque le concept a changé par rapport à ce qui était mentionné dans le rapport de novembre 2012, certaines questions pourraient ne plus être pertinentes.

Question de l'auditoire

Merci de nous consulter, car nos parents ne l'ont pas été.

Pour CRI, concernant la compensation de la perte, celle accordée à Yaka est appréciée. Serait-il enclin à compenser les programmes alimentaires dans la communauté, la nourriture dans la communauté? En 2013, les caribous ne migrent pas vers les communautés comme à l'habitude; nous devons aller loin pour les chasser. Les chasseurs ajoutent que le nombre de phoques a diminué. Le taux de pauvreté est très élevé. Selon une étude de l'Université Laval, le coût de la vie dans la région est 57 % plus élevé que dans le Sud. CRI serait-il prêt à offrir plus, à réduire les coûts élevés, les programmes alimentaires, etc.?

Concepts de quais temporaire et permanent : bien qu'elle ne soit pas ingénieure, elle croit que dès qu'il y aura un vent de force ouragan, nous aurons des problèmes et que le quai sera touché.

Réponse de CRI :

Le concept est fait pour résister aux forts vents et est fondé sur des concepts similaires de quais au Nunavut.

Selon l'EBA, une indemnisation sera versée à la communauté dès que CRI pourra expédier du concentré. Lorsque CRI commencera à toucher des revenus, elle en distribuera.

M. Aloupa Kulula fait une précision : les agriculteurs du Sud obtiennent une indemnisation financière lorsqu'ils perdent une parcelle de terre; ce mécanisme devrait s'appliquer à la perte de l'habitat du poisson (puisque'il y a perte de produits de subsistance).

Question de l'auditoire

Comparativement à Toronto ou à Montréal, le coût de la vie à Kangiqsujuaq est beaucoup plus élevé. Les membres de la communauté dépendent de l'exploitation de la faune pour se nourrir. Nous espérons que l'indemnisation tiendra compte de ce fait.

Réponse de CRI :

Les projets de contribution alimentaire ne sont pas approuvés par le MPO, mais CRI est ouvert aux propositions.

On possède de l'équipement d'intervention en cas de déversement. Chaque bateau est muni d'un plan d'intervention d'urgence.

Si le dragage est remis à l'automne, cela entraînera des délais dans la construction l'année suivante. Ainsi, le transport du minerai serait interrompu de décembre à mai. Le minerai serait prêt à être expédié en août. Le hangar serait plein en hiver, et l'absence de transport en hiver constitue un problème.

Questions de l'auditoire

Premièrement : on souhaite que CRI agisse avec transparence, et ce pour tous les incidents. On demande d'être informé, car le peuple du Nunavut finira par découvrir si un incident lui a été caché. On demande donc à CRI d'être transparent.

Deuxièmement : concernant la compensation pour la perte de l'habitat, puisque'il s'agit d'une tendance vers l'apprentissage, on souhaiterait que le MPO établisse la meilleure façon de fournir cette compensation pour que la population soit satisfaite. Il faudrait demander à tous de trouver des solutions.

M. Aloupa Kulula :

Il remercie tous ceux et celles qui ont participé à la consultation publique à Kangiqsujuaq. Il dit être surpris par le nombre de participants. Il espère que le projet de CRI se déroulera sans heurt. Il demande une fois de plus à CRI d'agir avec transparence et de maintenir les voies de communication ouvertes pour que tout fonctionne bien.

CRI, Mme Amyot :

CRI veut être transparent. Tous les rapports sont envoyés à Landholding Corp, et il y a des communications régulières avec le village nordique de Kangiqsujuaq et Landholding Corp. Rien n'est caché.

Président de COFEX-Nord, M. Langlois :

Merci de votre participation, au nom du COFEX-Nord, du MPO et de TC qui ont participé à cette consultation publique. Vos commentaires seront pris en considération. J'aimerais remercier le village nordique de Kangiqsujuaq et Landholding Corp, et tout particulièrement M. Kulula, qui nous a aidé à organiser ces audiences.

Fin de la séance : 22 h 45

**Notes de la séance de consultation publique sur le projet d'infrastructure portuaire du
projet Nunavik Nickel à la baie Déception**

7 mai 2013, 19 h 30

Centre communautaire de Salluit

Interprète inuttitut : Paul Okituk

Ouverture de la séance à 20 h 15 : Prière par un aîné

20 h 20 : Début de la consultation

Partie I : Présentations par le COFEX-Nord, le MPO, TC et CRI

- 1- Présentation pour le COFEX-Nord par Claude Langlois
- 2- Présentation pour le MPO par Judy Doré
- 3- Présentation pour TC par Melanie Sanschagrin
- 4- Présentation pour CRI par Gail Amyot

Partie II : Présentations par diverses organisations

Q1 Le maire Paulusie Saviadjuk : La région de la baie Déception est un important territoire de chasse et de pêche pour la population de Salluit. En ce qui concerne la compensation, la communauté devra y revenir; les aspects présentés soulèvent des préoccupations.

Q2 Adamie Delisle Alaku-Alaku (Société Makivik, service des ressources, membre du comité du projet Nunavik Nickel, président du CCCPP):

« Le projet soulève d'importantes préoccupations. Les sociétés minières vont aller et venir pour le transport des minéraux. Le COFEX-Nord et les ministères fédéraux veillent à ce que de bons règlements stricts s'appliquent pour protéger les habitats importants du poisson. Des voix de Salluit et Wakeham Bay expriment des préoccupations. Nous voulons que ces voix aient du poids. On a constaté que les parties autochtones apportent des solutions aux comités, mais que les ministres préfèrent écouter d'autres groupes de défense d'intérêts. Voici un message aux fonctionnaires : les gens se nourrissent du territoire, des moules et des phoques. Le dragage dans la mer aura des effets néfastes sur les ressources dans la baie Déception. Bien que les sociétés minières se succèdent, je voudrais que tous se fassent entendre aujourd'hui. »

Réponse du COFEX-Nord par Claude Langlois :

Il est important que tous expriment leurs préoccupations. La commission d'examen en tiendra compte dans ses recommandations à l'administrateur fédéral. C'est la raison pour laquelle elle est ici aujourd'hui.

Partie III : Questions de l'auditoire

Question de l'auditoire : Mon idée est très simple : pourquoi ne demandez-vous pas simplement à Xstrata de prolonger son quai afin d'utiliser la même infrastructure?

Réponse du COFEX-Nord : Mme Amyot a expliqué dans sa présentation la raison derrière ce choix.

Réponse de CRI : Le quai d'Xstrata n'est pas assez grand pour que deux navires y accostent, ni pour y ériger deux hangars. Puisque les concentrés sont différents (propriétés physiques et chimiques), il faut les manipuler séparément. Il était plus simple pour CRI de construire un deuxième quai de sorte que les effets soient contenus à un endroit.

Question de l'auditoire

Quatre points à faire valoir :

- On s'inquiète des effets sur les oiseaux migrateurs et les mammifères marins. La communauté en dépend en raison du prix élevé des aliments expédiés ici. Nous ne pouvons pas compter seulement sur les marchés d'alimentation.
- Les vents dominants et récurrents dans la baie Déception sont peut-être causés par tous les travaux dans le secteur.
- Certains se demandent ce qu'il faudrait faire pour que vous (Note : *les promoteurs de projets de développement*) nous laissiez tranquilles. Faudrait-il que nous formions un gouvernement autonome pour vous empêcher d'exploiter nos ressources?
- Le glissement de terrain a-t-il eu d'autres effets négatifs; a-t-il eu un effet domino?

Réponse de CRI : Aucun effet domino n'a été observé. La perte d'habitat de poisson a été compensée par CRI. L'entreprise tentera de ramener la vie sur ce territoire.

Réponse du COFEX-Nord : La commission d'examen veillera à ce que le promoteur prenne toutes les mesures d'atténuation additionnelles nécessaires.

Questions d'un membre de l'auditoire

Selon la définition du MPO, le terme « poisson » s'entend-il de l'ensemble des mammifères et petites espèces aquatiques?

Réponse du MPO : Presque tout ce qui vit dans l'eau, donc les mammifères et les petites espèces aussi.

2) Est-ce qu'on rejettera des eaux de ballast à proximité?

Réponse de CRI : La distance réglementaire est de 150 km des rives, et la population de Kangiqsujuaq a demandé que cette distance soit accrue. CRI verra quelle distance et quelle méthode conviennent aux deux communautés et sont conformes à la réglementation.

3) Réglementation imposant le rejet des eaux de ballast avant l'entrée dans les baies

Réponse de CRI : Nous ne connaissons pas le détail des règlements. Nous vérifierons ce qu'il en est, et CRI prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter l'introduction d'espèces envahissantes dans les eaux de la baie Déception.

4) Il ne faut pas rejeter les eaux trop tôt; les navires ont besoin de stabilisation pour fendre les glaces.

Réponse de CRI : On posera la question à des spécialistes.

5) En ce qui concerne les activités de dragage, serait-il possible d'ériger un mur pour contenir les solides en suspension?

Réponse de CRI : Le site est trop venteux. Ce n'est pas possible à cause du danger posé par les fortes marées et des courants puissants. Lorsqu'on enlèverait le mur, les sédiments se répandraient.

6) Est-ce que les sédiments peuvent contenir de l'amiante, et auront-ils des effets sur les animaux?

Réponse de CRI : La caractérisation des sédiments a révélé des concentrations peu importantes d'amiante. Celle-ci était indécélable dans l'analyse. L'amiante n'a été mesuré que dans les sédiments près du quai d'Xstrata.

Réponse du COFEX-Nord : Le COFEX veillera à informer la communauté en réponse aux préoccupations concernant les eaux de ballast.

Questions d'un membre de l'auditoire

1. Qu'avaient à dire les gens de Kangiqsujuaq? Sont-ils d'accord pour que le projet aille de l'avant? Qu'en pensent-ils?
2. L'infrastructure pour la mine est-elle destinée seulement à la mine, ou CRI la donnera-t-elle à la population pour qu'elle décide quoi en faire?
3. Si la compensation n'est pas suffisante, surtout pour la disparition d'espèces particulières, il faudrait prévoir un dédommagement pécuniaire, de l'ordre de millions de dollars probablement.

Réponse du COFEX-Nord à la question 1 :

La commission d'examen n'a pas eu le temps de synthétiser tout ce qui s'est dit hier à Kangiqsujuaq. Mais nous pouvons vous en donner une idée :

- préoccupations concernant le rejet dans les eaux locales d'eaux de ballast provenant de Finlande et d'Europe; risque que des espèces exotiques envahissantes soient introduites dans leur eau;
- effets possibles du dragage et des sédiments en suspension sur la vie aquatique, le poisson et l'habitat du poisson;
- type de construction, type de quai, expression de doutes quant à la solidité de la structure;
- compensation pour la perte d'habitat de poisson; doutes concernant la manière de compenser la perturbation de mammifères marins;
- effets sur les mammifères marins sur lesquels compte la population de la baie Déception et de Kangiqsujuaq pour son alimentation.

Réponse du MPO à la question 3 :

- Le MPO a demandé au promoteur de présenter des propositions de projets pour compenser la perte d'habitat de poisson. Le MPO limite au champ d'application de la *Loi sur les pêches* sa demande relative au poisson et à l'habitat du poisson.
- Les propositions doivent prévoir des sites pour le rétablissement de l'habitat du poisson ou les projets de création d'habitats.
- Le MPO ne peut accepter une compensation pécuniaire pour la perte d'habitats de poisson. Le dédommagement financier des communautés pour la disparition d'espèces doit venir du promoteur.

Réponse de CRI à la question 2 :

L'entente sur les répercussions et les avantages entre LHC Salluit et Kangiqsujuaq, NV Salluit et Puvirnituk stipule que le quai doit être offert à la communauté avant d'être démantelé à la fin du projet minier.

Question de l'auditoire

Nous vous sommes reconnaissants d'être venus entendre nos préoccupations. La baie Déception est extrêmement précieuse pour tous les groupes d'âge et les enfants de la communauté de Salluit. Nous aimons beaucoup nous y rendre. Nous ne sommes pas les bienvenus près du quai d'Xstrata. Cela les énervait un peu quand nous voulions mener des activités près de leurs infrastructures. Nous ne voulons pas que la même situation se produise avec CRI. Nous demandons que les gens de CRI ne s'énervent pas quand nous irons nous adonner à nos activités près de votre quai.

Nous tenons à rappeler à la commission d'examen que les préoccupations soulevées en 2008 au sujet des habitats et des écosystèmes valent toujours.

Réponse de CRI : C'est noté.

Réponse du COFEX-Nord : Les préoccupations exprimées en 2008 seront prises en compte.

Question de l'auditoire

On parle beaucoup d'habitat du poisson, et il est vrai que nous (Salluit) nous nourrissons de poisson, de phoques et de végétation. De plus, les moules du fond marin sont également un aliment important pour nous. Ce sont tous des éléments de notre alimentation.

Le poisson capturé là (*dans la baie Déception*), provient de trois secteurs où il hiverne : le lac Watts, le lac Duquet et le lac François-Malherbe.

Le poisson regagne la mer pour la période de juin à la fin août. Nous voulons nous assurer de pouvoir continuer de prendre du poisson dans ces lacs.

Pendant la dernière saison de navigation dans la baie Déception, au moment du glissement de terrain, un accident est survenu. Du carburant et/ou de l'acide d'accumulateurs se sont déversés dans la baie et des produits chimiques ont été rejetés dans l'eau. Des effets négatifs en ont résulté, et les mesures d'intervention ont tardé. S'il se produit un tel incident de nouveau, il faudrait y consacrer plus d'attention.

Réponse de CRI : Déversement d'acide. Le baril de NEAS s'est déversé dans la baie au mois de novembre. La mer était agitée. On n'a pas pu intervenir pour enlever l'acide. Aux dernières nouvelles, l'entreprise avait l'autorisation de laisser le baril en place. Michael Cameron de LHC pourra fournir plus d'information.

Si CRI est à l'origine d'un déversement, l'intervention d'urgence se fera rapidement. Le plan d'intervention d'urgence est en voie d'amélioration en collaboration avec Transports Canada (TC). Des mesures immédiates seront prises si un déversement se produit.

Question de l'auditoire

Je suis James Greigg de TC. La présentation de CRI sur un quai maritime flottant à Kangiqsujuaq a fait naître des doutes dans mon esprit. J'ai parlé à mon superviseur à Québec (TC), et à d'autres intervenants. Il semble y avoir beaucoup de tension sur le bras, et le navire compte de six à neuf tractions. Comment réussira-t-on à déplacer le navire le long du quai et à l'amarrer?

La baie Déception est exposée aux vents du Nord. Il faudra inspecter le convoyeur. Il y aura certainement des bris. Et s'il ne se brise pas, comment va-t-il avancer, tourner et revenir? TC aimerait voir les plans d'installation du quai flottant.

Réponse de CRI : Nous avons reçu une partie de cette question vendredi dernier (c.f. la série de questions du COFEX). CRI n'a pas fini de répondre. Pour ce qui est du chargement des navires, il

y a six compartiments. Le chargeur peut remplir trois compartiments à la fois, puis le navire avancera, et on remplira les trois derniers compartiments.

Réponse de M. Greigg : Le navire sera attaché par des câbles. TC devra évaluer la procédure et se faire une idée d'ensemble. TC n'essaie pas d'exclure le processus de CRI. Il faut obtenir la réponse à certaines questions et voir comme tout cela va fonctionner.

Réponse de CRI : Des ingénieurs de TC et du MPO évaluent actuellement l'information. Les paramètres des vents et marées ont été inclus dans le modèle utilisé pour bâtir le concept. Les navires seront arrimés aux rives.

Les poussières seront recueillies dans le collecteur de poussières. Des mesures seront prises pour empêcher le rejet de solides dans l'eau. Les quantités de poussières dans le convoyeur ne seront pas importantes parce que le concentré n'est pas sec.

En réponse à la question au sujet de la stabilité : Il y aura beaucoup de tension dans les bras. Sur le quai temporaire, le bras est télescopique pour s'adapter au mouvement. À 500 mètres cubes l'heure, il faut trois jours pour remplir un navire.

Question de l'auditoire

En ce qui concerne les relations entre CRI et les membres de la communauté de Salluit à la baie Déception, autrefois, nous arrivions sans nous annoncer pour prendre un repas, et les choses allaient bien. Dernièrement, nous nous présentons à la cuisine et on ne nous permet pas de manger. Il faut réserver à l'avance et obtenir une autorisation. Nous devons passer par le maire de NV, qui offre la politesse à CRI. La spontanéité est disparue. Nous ne voulons pas ce que cela se produise.

Avant les projets, ils se fendent en quatre pour nous donner ce dont nous avons besoin. Nous nous demandons s'il en sera ainsi avec CRI.

Les sociétés minières font des promesses. Elles déplaceraient le puits en raison du dégel printanier. Aucun effort n'a été fait pour remédier à la situation. Ce sera encore le cas, et les sociétés minières ne s'occuperont pas des besoins de la population.

Réponse de CRI : Nous sommes sensibles à ces préoccupations. Puisque les personnes qui viennent prendre des repas sont maintenant nombreuses, les deux entreprises (Xstrata et CRI) ont convenu qu'il faudrait réserver 24 heures d'avance. Cependant, en cas d'urgence, les repas seront servis.

Pour ce qui est des demandes adressées à Xstrata, le comité du projet Nunavik Nickel est le mieux placé pour les recevoir. Il pourrait arriver qu'une demande soit oubliée, mais quand les demandes sont présentées en bonne et due forme, nous veillons à ce que les mesures adéquates soient prises.

Question de l'auditoire

Le nombre des arrivées de navires dans la baie Déception va au moins doubler. On s'inquiète de l'impact sur le pont de glace que les gens utilisent pour prendre des phoques et du poisson. À l'heure actuelle, le nombre de navires ne pose pas problème, parce que la glace se referme facilement après leur passage et la surface redevient utilisable. Cependant, le nombre accru de traversées de la baie fera en sorte que la glace ne pourra pas se refaire aussi facilement et que cela pourrait empêcher la traversée en motoneige. Quelle compensation sera offerte?

Question de l'auditoire

Au sujet du système collégial, qu'est-ce que cela signifie d'avoir de l'instruction? On a mentionné beaucoup de choses, et notamment que les Inuits auront du travail. Le centre de formation pour enseigner aux Inuits le métier de mineur donnera-t-il la bonne formation? De plus, l'endroit a son importance. Les sociétés exploitent souvent les Inuits, puis les abandonnent. On ne veut pas que cela se produise à la baie Déception. C'est possible et il faudrait s'entendre. Ce tracé n'est pas souhaitable. La manière de faire les choses (mettre la mine en valeur, emporter les ressources, puis disparaître) est condamnable. Il faut faire quelque chose pour les gens qui étaient là en premier.

Réponse du COFEX-Nord : L'emploi est un sujet de préoccupation et la communauté se préoccupe de cette question. La création de la mine aura des effets concrets. Je renvoie la question à Mme Amyot.

Réponse de CRI : Le nombre des navires ne doublera pas pendant la saison des glaces. Des mesures seront prises pour atténuer les répercussions. CRI a rencontré la société Xstrata en avril 2013 pour confirmer les voyages des deux navires. Les deux navires se suivront. Ils ouvriront un passage dans la glace une seule fois, et celui-ci se refermera ensuite. Les sociétés CRI et Xstrata se sont entendues à ce sujet.

Pour ce qui est du centre d'emploi, un centre de formation est déjà prévu dans l'entente sur les répercussions et les avantages. Il est conseillé à tous les intéressés de se rendre au bureau de l'emploi de CRI, qui offre une formation. Le centre de formation pourrait ouvrir d'ici cinq à dix ans. Pour le moment, une formation est offerte sur place aux personnes qui souhaitent travailler dans la mine.

Question de l'auditoire

Merci d'être venus à Salluit entendre nos préoccupations. Mon mari est né à Déception Day, y a toujours vécu et a assisté aux changements. Dans le cas du premier projet, aucune consultation

n'a été menée pour le quai d'Xstrata. L'entreprise est allée de l'avant quand même. Nous sommes reconnaissants du fait que vous soyez venus nous demander ce qui nous préoccupe au sujet de certains aspects du développement. Les choses ne se passent pas de la même façon qu'elles s'étaient déroulées il y a de nombreuses années. Si vous écoutez ce que les gens ont à dire et que vous faites des recommandations, c'est tout ce que nous voulions.

Quand CRI affirme qu'il n'y a pas eu de répercussions à la suite de la construction des infrastructures actuelles à la baie Déception (hangar et routes), je ne suis pas d'accord. Des tanières de renard ont été détruites au pied de la montagne. Les répercussions touchent aussi les mammifères marins, en plus des poissons.

Réponse du COFEX-Nord : Nous tiendrons compte des préoccupations soulevées lors de la construction du quai temporaire l'été prochain.

Mémoire de l'ARK, Michael Barrett

Avez-vous dit que la construction débuterait à l'été 2013?

Réponse de CRI : Oui

L'administrateur fédéral ne doit-il pas d'abord donner son autorisation et énoncer des conditions?

Réponse du COFEX-Nord : Le plan soumis par le promoteur, CRI, prévoit la construction du quai à l'été 2013.

M.B. Hier, à Kangiqsujaq, l'ARK a fait état de préoccupations au sujet du projet.

Le mandat de l'ARK est d'écouter les communautés inuites et de vous apporter son soutien.

Quatre sujets de préoccupation :

1. le choix du site;
2. l'enlèvement des sédiments;
3. la surveillance;
4. la communication des rapports.

1. Le 28 février 2008, le choix du site constituait déjà un sujet de préoccupation, puis un glissement de terrain s'est produit.

A-t-il été documenté correctement? Quels travaux ont été faits? CRI sait-elle vraiment ce qui se trouve à cet endroit? Après deux ans, le COFEX-Nord devrait s'assurer que des spécialistes examinent le rapport pour garantir que le lieu de construction du quai est sans danger pour le public.

2. Les rapports ne mentionnent pas la présence d'une membrane au lieu d'entreposage des sédiments. Il n'a pas été question ni hier ni aujourd'hui d'une membrane. CRI devrait faire corriger le rapport, veiller à ce que les sédiments soient traités comme il se doit, et présenter l'information exacte en temps opportun.
3. Il est recommandé d'établir des comités de surveillance voués uniquement aux aspects environnementaux. D'autres comités seraient chargés d'éléments tels que la compensation, les travaux opérationnels, l'emploi, etc.
4. Tous les documents et rapports doivent être transparents et être communiqués à tous les gouvernements.

Merci à Paul pour sa traduction.

Réponse du COFEX-Nord : Nous tenons à vous rassurer sur le fait que le COFEX-Nord a déjà posé des questions au promoteur au sujet des aspects techniques. Quand il recevra des réponses, il les transmettra aux communautés et à l'ARK.

Réponse de CRI : Un comité de surveillance environnementale sera mis sur pied. Cela fera sans doute partie des recommandations du COFEX.

L'emplacement expliquera la cause du glissement, si elle n'est pas connue.

Gestion des sédiments : Environnement Canada n'a pas autorisé le rejet en mer, de sorte que CRI a dû prévoir leur dépôt sur la terre ferme.

Si quelqu'un souhaite obtenir des exemplaires des rapports, écrivez à Mme Amyot, qui vous les enverra.

Question de l'auditoire

La tendance des sédiments à s'infiltrer dans les crevasses profondes n'est pas nouvelle. Cela s'est déjà produit à Salluit. La décision de procéder à la construction au même endroit semble mal avisée. La cause était-elle seulement des sédiments meubles?

Procéderez-vous au dragage pendant que les poissons sont en mer, ou seront-ils de retour dans les lacs? Le dragage devrait avoir lieu après l'été. Le poisson remonte dans les rivières jusqu'aux lacs. Le décalage est de quatre semaines dans la baie Déception.

Réponse de CRI : Les travaux de dragage se dérouleront entre le 15 juin et le 15 juillet, période où le poisson est en mer. La migration débute en août pour se terminer en octobre, et aucun dragage ne s'effectuera pendant cette période.

Question de l'auditoire

Le régime de compensation n'est pas équitable envers les gens. Votre ministère en bénéficie et non notre peuple. Nous croyons que le MPO reçoit l'argent.

Les répercussions du quai et de la mine sont deux fois plus importantes. Les navires qui arriveraient de l'océan seront deux fois plus gros que ceux qui viennent déjà dans la baie.

Réponse du MPO : Le promoteur ne verse pas d'argent au MPO. La nature de la compensation exigée est un projet d'habitat de poisson dans votre région, lequel pourra vous être utile.

Réponse de CRI : Le navire est de la même taille que le navire d'Xstrata, soit 25 000 tonnes, et est assujéti à la réglementation de TC. Les expéditions seront plus nombreuses, mais la taille du navire est la même.

Question de l'auditoire

Le projet de quai est tombé à l'eau et le processus doit recommencer. Il est embêtant de devoir revenir poser ces questions de nouveau.

Qui prend les décisions en ce qui concerne la compensation? Est-ce qu'il appartient au promoteur de dire quelle compensation il va offrir? Si, par exemple, CRI décide de trouver un habitat de poisson, est-il acceptable pour elle de décider que telle sera la compensation? Mais comment nous assurerons-nous de son succès? Qui fera le travail et veillera à ce qu'il soit un succès? Qui assurera la surveillance pour garantir que l'entreprise réalise effectivement le travail qu'elle est censée accomplir? Les résultats seront-ils profitables?

Réponse du MPO : Le MPO est responsable de la compensation de l'habitat du poisson. Pour ce qui est du dédommagement pour les répercussions sur la communauté, il fait l'objet de négociations entre le promoteur et la communauté.

Le MPO s'assurera que le promoteur donne suite au projet de compensation et en mesure le succès. Si les objectifs ne sont pas atteints, le promoteur devra faire les rajustements nécessaires.

Question de l'auditoire

En ce qui concerne le déversement de trois barils d'acide d'accumulateurs par NEAS, nous voulons que des experts participent pour assurer la bonne exécution des travaux. Des accidents, le glissement de terrain et la destruction de tanières de renard nous ont fait perdre des fourrures qui

sont précieuses pour nous (manteaux chauds). Les femmes apprêtaient ces fourrures pour leurs maris et enfants. Nous aurions probablement dû être dédommagés pour cette perte.

La région de la baie Déception est le seul endroit où nous avons accès à toutes sortes de produits. C'est là que nous allons cueillir des baies, trouver des œufs et divers autres produits.

Réponse de CRI : CRI est en communication avec NEAS et il a été question récemment de retirer les barils de l'eau au printemps. CRI a demandé que les barils soient retirés de l'eau, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Question de l'auditoire

Remerciements d'être venus évaluer les répercussions sur les ressources et la faune.

Répercussions sur les mammifères :

La valeur des animaux est inestimable dans la région de la baie Déception. Les courants marins et la poussière en surface pourraient avoir des répercussions sur la migration des mammifères marins. Nous recommandons donc de recevoir un certain dédommagement et d'être propriétaires d'une part de l'infrastructure portuaire.

Répercussions du dragage dans cette région particulière (impact sur les marées après la construction).

Répercussions de la sédimentation de concentré de minerai : Le transport terrestre du minerai entraînera le dispersement de particules. Nous craignons également la concentration de minerai dans les sédiments sur le fonds marin près du quai.

Réponse de CRI : Il n'y aura pas de concentré de minerai sur terre. Le minerai est traité au lieu d'exportation. Il est transporté sous forme de roches. CRI atténuera toutes les répercussions, y compris les répercussions financières sur la communauté. Des échantillons seront prélevés pour mesurer la poussière sur la terre ferme. Des échantillons sont maintenant prélevés sur la neige.

Suite de la question

Les baies cueillies sont contaminées par les poussières dispersées pendant le transport.

Il faudrait déterminer la part de l'infrastructure portuaire qui reviendra à la communauté.

Nous aimerions des améliorations sur le plan des universitaires et de l'éducation dans la communauté.

En ce qui concerne les 25 000 tonnes de concentré de minerai transportées, quelle est la valeur du nickel concentré par livre et par once?

L'emploi, le transport et le travail minier m'intéressent.

Allocution de clôture

M. Langlois, président du COFEX-Nord :

Merci de votre participation, au nom du COFEX-Nord, du MPO et de TC qui ont participé à cette consultation publique. Vos commentaires seront pris en considération. J'aimerais offrir des remerciements particuliers au maire de NV Paulusie Saviadjuk pour avoir aidé à organiser cette séance. Merci à notre interprète inuttitut, Paul Okituk.

CRI : Envoyez toutes vos questions par la poste, et nous vous ferons parvenir des réponses plus précises.

Fin de la séance : 1 h 15

Annexe 1

Liste des participants à la période des questions :

1. Adamie D. Alaku
2. Lucassie Namlittuk
3. Marc Papigatuk
4. Adamie Saviadjuk
5. Amana Saviadjuk
6. Kakkinik Naluiyuk
7. James Greig
8. Ida Saviadjuk
9. Louisa Pauyungie
10. Qupenuak Padlayat
11. Michael Barrett
12. Ellasuk Pauyungie
13. Adamie Saviadjuk
14. Jimmiaq Pauyungie
15. Eva Saviadjuk
16. Kaitak Saviadjuk